

Image not found or type unknown



## Successions contrat de mariage

Par **Lilimida**, le **18/09/2019** à **00:05**

Bonjour,

Mon mari est décédé il avait 2 enfants d'une autre union ,nous avons fait un contrat de mariage ,la réservé des enfants est dépassée,il va avoir une action en retranchement ,en attendant puis je demander ma part personnel de mon patrimoine sur le bien immobilier ( moitié) ou je suis obligé d'attendre le partage, merci de votre réponse